

**Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels**



**Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)**

**Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels**



Atelier n°13 : Prise en compte des espaces naturels par les entreprises

Animé par : Marek BANASIAK, CEN Pays de la Loire et François SALMON, FCEN

Vendredi 19 novembre 2021

Atelier n°13 : Prise en compte des espaces naturels par les entreprises



Déroulement :

- Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau DT Bretagne Pays de la Loire
- Partenariat CEN Rhône-Alpes/EDF (centrale nucléaire de Saint-Alban)
- Approche partenariale d'EDF en Région Centre-Val de Loire
- Partenariat CEN Hauts de France auprès des entreprises
- Partenariat CEN/Rte
- Synthèse de l'atelier



**Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels**



**Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)**

**Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels**



**Atelier 13 : Prise en compte des espaces naturels par les entreprises
Partenariat CEN Pays de la Loire / SNCF Réseau**

Présenté par : Johannic CHEVREAU, CEN Pays de la Loire et Francis PERON, SNCF Réseau

Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau



À l'origine du partenariat :

- **Courant 2017** : le CEN participe à l'élaboration du plan de conservation des Rhopalocères du Parc naturel régional Normandie-Maine. À cette occasion, il travaille à la rédaction d'une fiche concernant un site à Azuré du serpolet localisé sur une ancienne gare.
- **Fin 2017** : le CEN rédige et transmet une note d'opportunité à SNCF Réseau faisant état de plusieurs sites ferroviaires faisant l'objet d'enjeux faunistiques et floristiques importants pour le département de la Sarthe.
- **Hiver 2017-2018** : Rencontre de SNCF Réseau pour évoquer la note d'opportunité et un travail mutuel possible.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau



À l'origine du partenariat :

- **Courant 2018** : signature d'une première convention de partenariat entre le CEN et SNCF Réseau en Pays de la Loire qui formalise des objectifs communs et envisage les premières actions à mettre en œuvre.

Objectif commun initial: Relever les potentialités présentes sur les lignes non circulées et faire ressortir les intérêts en termes de préservation, de gestion et/ou de valorisation.

Pour le
CEN



Préserver des emprises accueillant une faune et une flore rare.

Pour SNCF
Réseau



*Entretien des délaissés ferroviaires
Valoriser autrement des emprises qui n'ont plus de vocation ferroviaire.*

Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Première approche du partenariat : les inventaires

En 2018 et 2021 : 11 lignes non circulées inventoriées (représentant près de 200km de lignes).
→ Plus de 100 km inspectés répartis dans les 5 départements.

Enjeux biodiversité confirmés au fil des investigations avec :

- *1 papillon protégé et une dizaine de menacés.*
- *3 plantes protégées et une douzaine de menacées.*
- *quelques observations originales.*
- *des milieux refuges pour de nombreux groupes taxonomiques aux espèces communes menacées (Reptiles, Oiseaux...).*

> 60 données d'espèces dites « patrimoniales » référencées sur les lignes



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Suite logique aux inventaires : identification des emprises d'intérêt pour la biodiversité



A ce jour, 24 sites identifiés

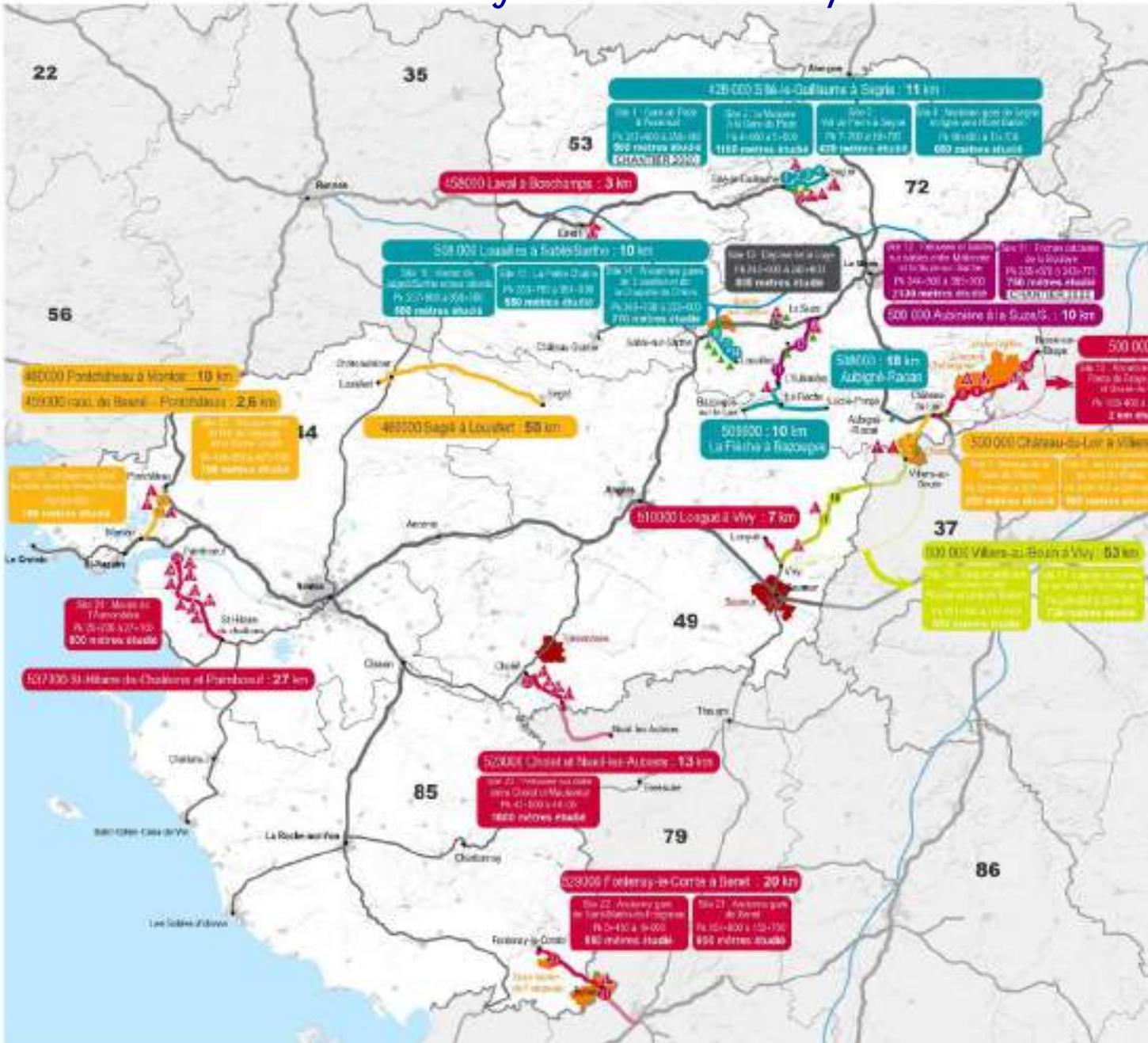


- Taille variable : de quelques centaines de m² à 7 ha.
- Enjeux variables : de la simple potentialité jusqu'à 4/5 espèces menacées sur la même emprise.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Etudes réalisées ou à venir
sur les lignes non circulées
du réseau ferré national
Région des Pays de la Loire



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Après la connaissance, la préservation et la valorisation

Au fil des années, la convention de partenariat s'est élargie à davantage d'approches :

- ❖ Préserver la biodiversité dans les déprises ferroviaires.
- ❖ Étudier le rôle des voies en tant que corridor écologique.
- ❖ Initier des projets avec des étudiants (projets tuteurés, stages, chantiers-écoles).
- ❖ Engager des démarches de préservation en lien avec les collectivités locales.
- ❖ Travailler sur la gestion des Espèces exotiques envahissantes.
- ❖ Réfléchir sur l'opportunité de mise en œuvre de mesures compensatoires sur le foncier des lignes non circulées.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Préserver la biodiversité dans les déprises ferroviaires

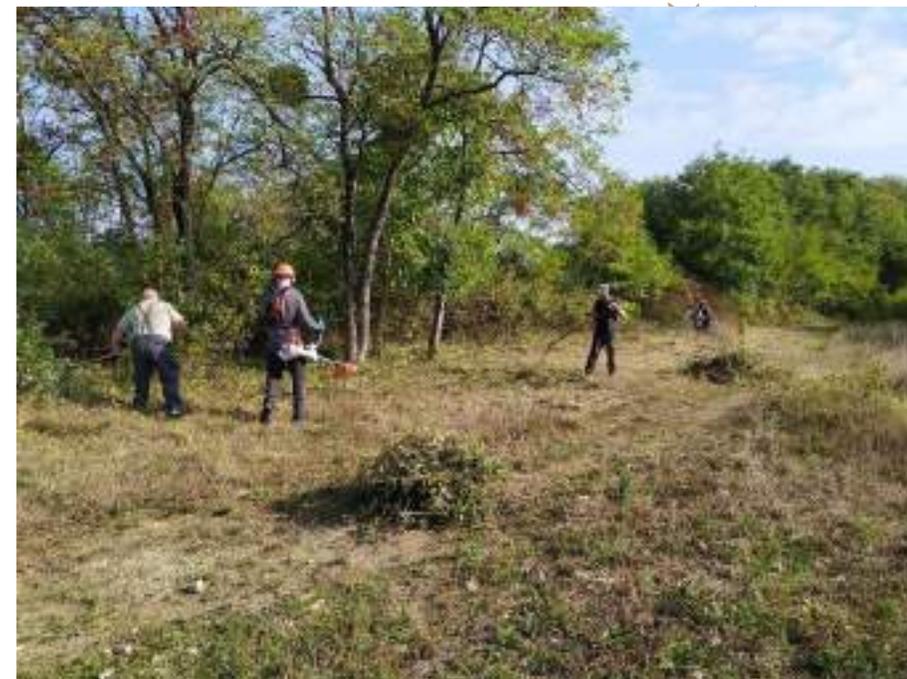
- Été 2020 : signature d'une convention d'occupation temporaire entre SNCF Réseau et le CEN sur la station d'Azuré du serpolet située dans une ancienne gare.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Préserver la biodiversité dans les déprises ferroviaires

→ Et engagement de travaux en partenariat avec le PNR Normandie-Maine à l'automne 2020.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Préserver la biodiversité dans les déprises ferroviaires

- **Objectif d'ici début 2022** : aboutir à deux nouvelles conventions



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Étudier le rôle des voies en tant que corridor écologique



Objectif : déterminer le rôle des voies non circulées en tant que continuités écologiques.
→ Groupe test : les chiroptères



Résultats :

→ Emploi confirmé de la ligne par les chauves-souris, mais sans définir précisément l'usage (Zone de transit depuis gîte de reproduction ? Zone de chasse ? Emploi ponctuel ?) .

Conclusion

Potentialité évidente des voies pour les chauves-souris, mais suivi insuffisant pour conclure quoi que ce soit.

Perspective

Proposer un stage sur cette thématique et se rapprocher d'universitaires.

Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Étudier le rôle des voies en tant que corridor écologique

→ En 2021, premières réflexions entreprises avec l'Université d'Angers.

Après échange, l'idée serait d'établir un référentiel commun à toutes les lignes étudiées en vue ensuite de pouvoir suivre le comportement et l'utilisation des voies par des groupes taxonomiques cibles.

Piste à exploiter pour 2022.

Initier des projets avec des étudiants (projets tuteurés, stages, chantiers-écoles)

En parallèle, mise en place de projet tuteuré.

Objectif : compléter la connaissance des emprises et proposer des approches nouvelles quant à leurs valorisations et leurs préservations.

→ Un premier partenariat est opérationnel avec l'UCO.

→ Deux sont en cours d'établissement avec des classes de BTS GPN.

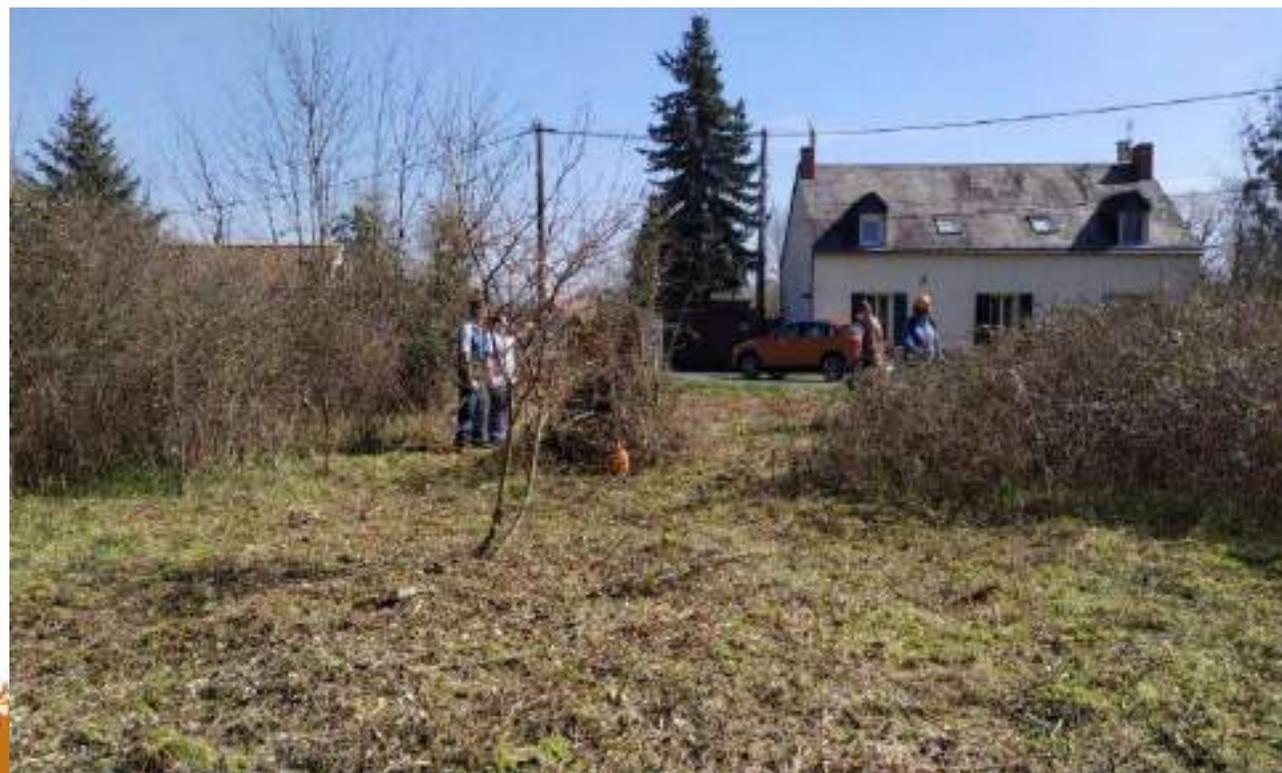


Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Initier des projets avec des étudiants (projets tuteurés, stages, chantiers-écoles)

Mise en œuvre des chantiers-écoles : les emprises de faible surface s'y prêtent et permettent de combiner gestion et valorisation.

→ 3 réalisés en 2020/2021 et 2 prévus pour 2021/2022.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Engager des démarches de préservation en lien avec les collectivités locales.

Objectif : créer une dynamique locale pour mieux contribuer à la préservation des emprises. Par exemple, proposer des projets de valorisation au sein des déprises en vue de faciliter leur entretien régulier (par exemple dans le cas des voies vertes existantes ou futures).

- En cours sur plusieurs emprises, mais difficultés (principalement financières) à voir aboutir un projet rapidement.
→ 6 collectivités rencontrées : toutes favorables à la démarche.

Piste en cours : en échange avec le service ENS du Département de la Sarthe pour valoriser les déprises ferroviaires d'une future voie verte.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Travailler sur la gestion des espèces exotiques envahissantes

Constat : de nombreuses EEE sont présentes sur les voies non circulées **ET** circulées. Parmi elles, certaines s'avèrent problématiques pour SNCF (herbe de la pampa, baccharis, robinier, renouée du Japon ...).

Objectif mutuel : gérer efficacement les EEE en limitant **les impacts** (intégrité des installations) et **les coûts** (entretien végétation).

- Identifier les techniques de gestion adaptées aux EEE sur voies circulées : ***expérimentations en zone non dangereuses (emprises non circulées)***.
- Mieux connaître les secteurs à enjeux : ***remontée et cartographie des données***.
- Développer les compétences et une « culture EEE » des agents vis-à-vis de la reconnaissance et la gestion : ***formation (pour éviter les disséminations...)***.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Travailler sur la gestion des Espèces exotiques envahissantes



Des objectifs croisés

Pour le
CEN



*Accompagner
et Expérimenter la gestion
des EEE dans le cadre
d'une approche globale
(enjeux biodiversité
et usages).*

Pour SNCF
Réseau



*Proposer des sites
d'expérimentation en vue
d'identifier des solutions de
lutte qui fonctionnent
et former les cheminots
(reconnaissance, lutte, éviter
la propagation).*

Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Travailler sur la gestion des Espèces exotiques envahissantes

Les expérimentations de gestion en cours (2020 – 2021).

→ Le Robinier faux acacia en Sarthe

→ Bucheronnage +
dévitalisation à base d'ail

Divers protocoles :

1/ préparation base purée d'ail,

2/ préparation base huile
essentielle ail

3/ gousses d'ail

(+/- argile; +/- écorçage; +/- bâchage)



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Travailler sur la gestion des Espèces exotiques envahissantes

Les expérimentations de gestion en cours (2020 – 2021).

→ Herbe de la pampa en Vendée

Objectif : éradication avec limitation des déchets en trois étapes

1/ Arrêt de la dynamique de dispersion (viabilité des graines < 2ans).

→ *Suppression des plumeaux*

2/ Régression du peuplement « régénératif » (jeunes pieds).

→ *Arrachage des « jeunes » pieds (arrachables manuellement)*

3/ Suppression des gros pieds en limitant la gestion des déchets.

→ *Épuisement par broyages répétés (fréquence à définir)*



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Réfléchir sur l'opportunité de mise en œuvre de mesures compensatoires sur le foncier des lignes non circulées

Objectif : trouver une finalité au foncier non utilisé en mobilisant des éventuellement des moyens issus de mesures compensatoires.

→ Note d'opportunité à ce sujet, mais rien de concret.

→ Travail de diagnostic en perspective sur les emprises supérieures à 500m² en bord de voies circulées en vue d'alimenter cette note en exemples potentiels.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Finalités du partenariat ? Des apports mutuels !

Pour le CEN :

- Un travail de préservation sur des emprises parfois importantes pour la région.
- La thématique de la renaturation de l'espace au cœur du projet.
- Une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets de valorisation des linéaires ferroviaires.
- Des sites d'expérimentation pour les EEE.

Pour SNCF Réseau :

- Valoriser le foncier SNCF Réseau qui n'a plus de vocation ferroviaire pour sa biodiversité ou en tant que corridor écologique.
- Trouver des solutions d'entretien de la végétation sur les lignes non circulées (pas de budget / éviter les plaintes de riverains).
- Au travers de ce partenariat, tisser d'autres liens (collectivités, « écoles », PNR, etc.).
- Améliorer notre image.



Partenariat CEN Pays de la Loire/SNCF Réseau

Les perspectives

- Continuer la préservation des emprises non circulées les plus intéressantes.
- Poursuivre et développer les projets de partenariats initiés avec les universitaires et les collectivités.
- Engager des actions en faveur des chauves-souris.
- Approfondir le travail quant au rôle de corridors des anciennes voies.
- Poursuivre les expérimentations EEE et former des collaborateurs.



Merci de votre attention



**Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels**



**Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)**

**Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels**



Atelier 13 : Prise en compte des espaces naturels par les entreprises Restauration de la zone humide de Malessard – EDF CEN38

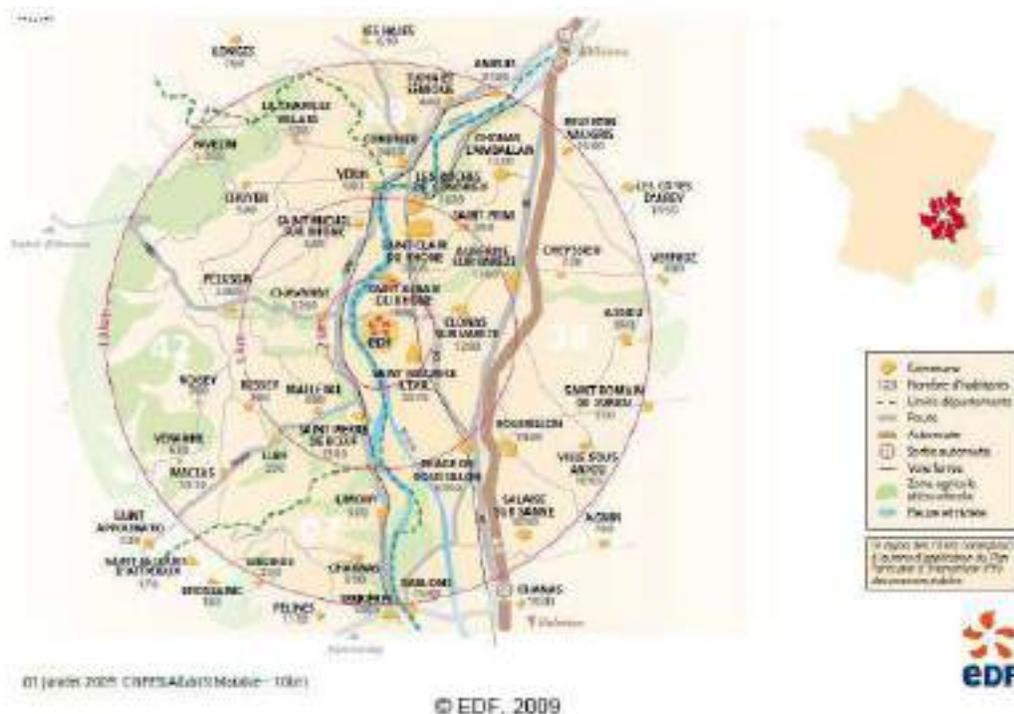
Présenté par : Delphine Cuénot, Marc Desbordes, Frédéric Ravel Sibillot

Vendredi 19 novembre 2021

Restauration de la zone humide de Malessard : contexte et historique

Historique

- **2013** : identification des enjeux écologiques par EDF
- **2018-2019** : Première convention EDF - Conservatoire des Espaces Naturels Isère (CEN 38) : diagnostic précis de la zone humide et élaboration d'un plan de gestion
- **2020-2024** : Convention EDF – CEN38 pour le déploiement du premier plan quinquennal volontaire de gestion écologique de la zone



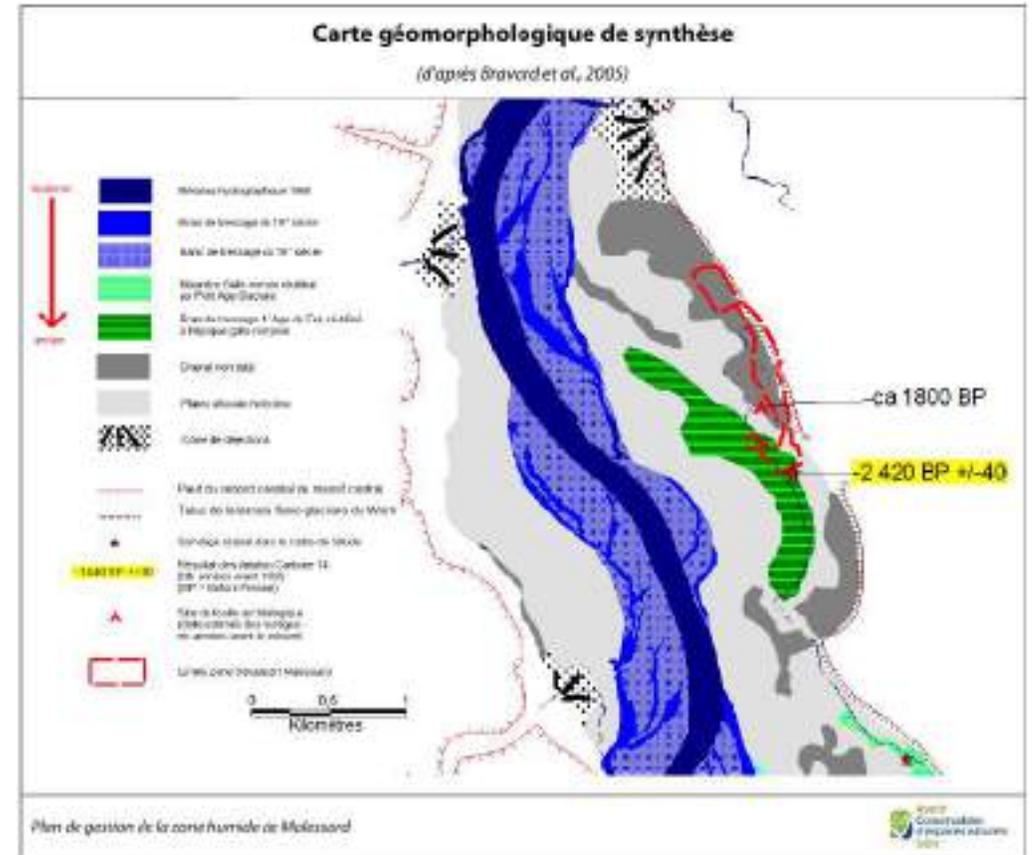
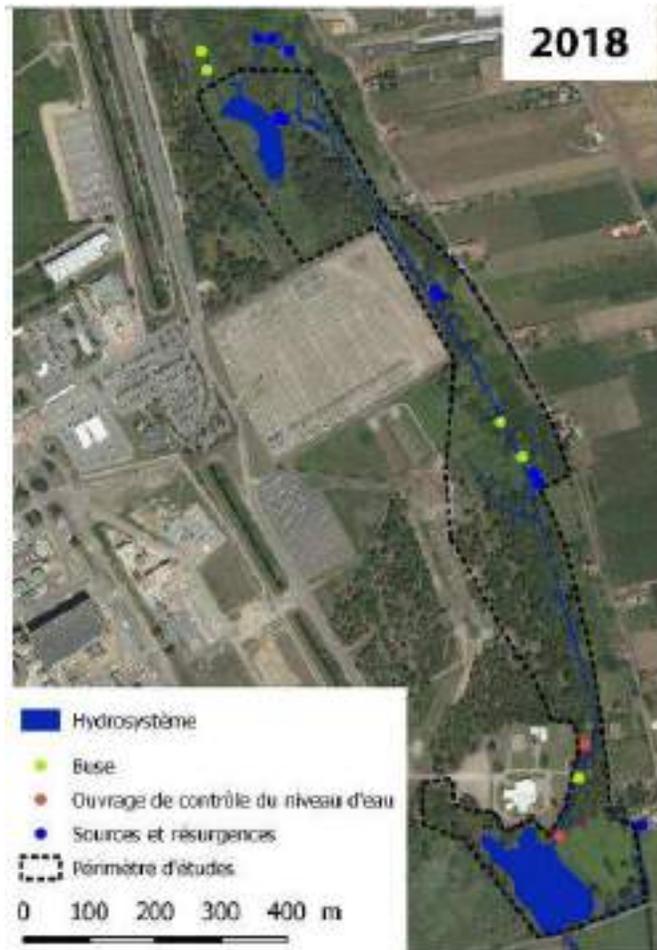
Zone humide de Malessard

- Située sur les communes de Saint-Alban-du-Rhône et Saint-Maurice-l'Exil
- 18,8 ha : propriété EDF majoritairement et une zone appartenant à la LPO (roselière au sud)

Restauration de la zone humide de Malessard : enjeux hydrauliques

Zone humide située sur d'anciens méandres du Rhône

- Ancien paléoméandre gallo romain au sud
- Ancien paléoméandre plus ancien au nord, non daté (présence de zone paratourbeuse au nord du site)



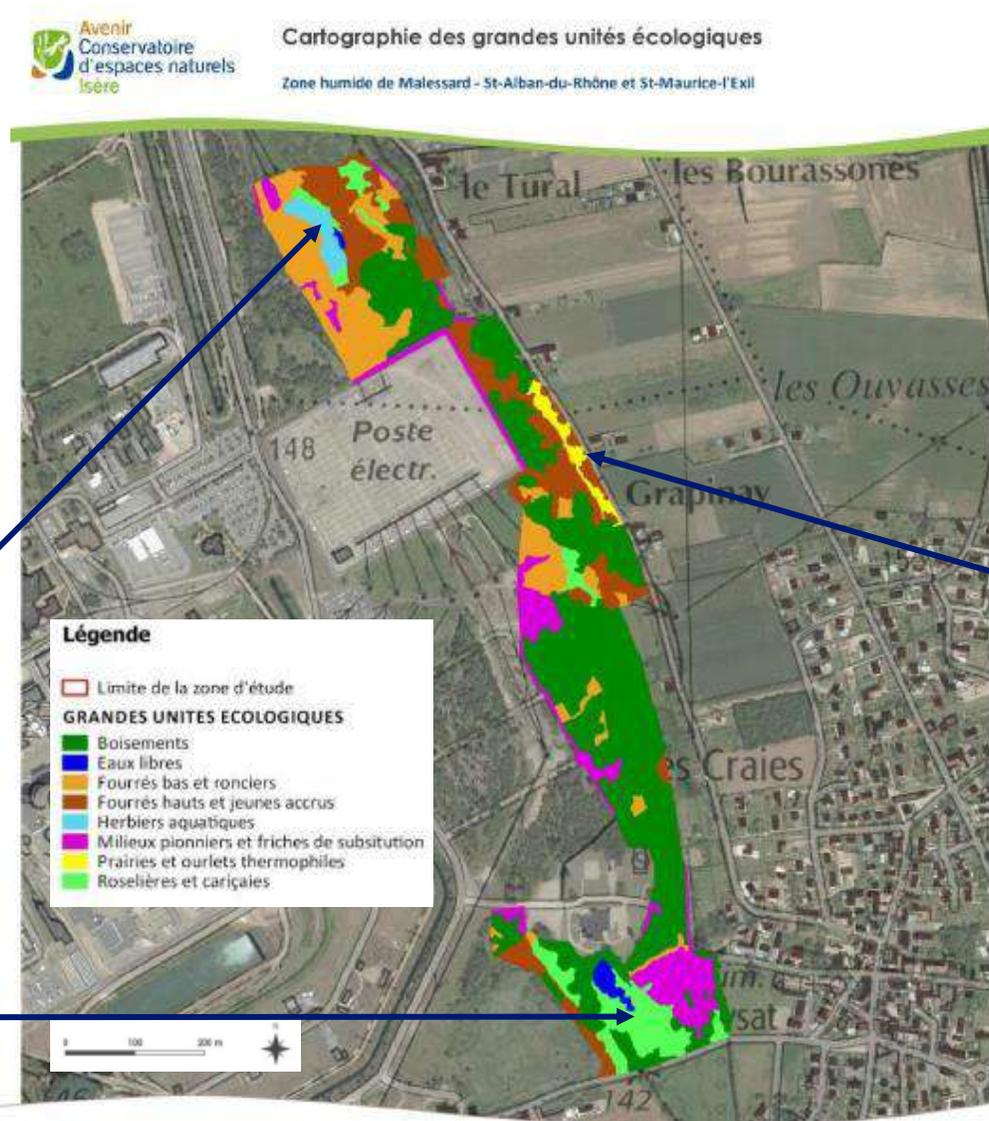
Fonctionnement hydraulique actuel principalement phréatique et dégradé

- Fonctionnement hydraulique de la zone modifié, mais annexe alluviale encore en lien avec le fleuve
- Présence d'ouvrages faisant obstacle à l'écoulement des eaux
- Présence de ruisseaux et milieux plus stagnants (mares, roselière)

Restauration de la zone humide de Malessard : enjeux écologiques

Milieus diversifiés mais dégradés

- Variété de milieux : forêts humides, roselières, mares, prairies sèches sur les coteaux
- Milieux dégradés : disparition des dynamiques alluviales, fermetures des milieux, présence d'espèces exotiques envahissantes



Faune et flore à enjeu

- Faune et flore (Oiseaux, amphibiens, odonates, mollusques...) protégés ou patrimoniaux
- Présence d'espèces exotiques envahissantes (Solidage au sud du site)

Restauration de la zone humide de Malessard : plan de gestion 2020-2024

Stratégie de gestion :

- Élaborée selon la méthodologie des plans de gestion d'espaces naturels protégés
- Cinq enjeux identifiés : hydrosystèmes, milieux humides de transition, boisements, milieux ouverts xériques et habitats de substitution, connexion
- En complément, enjeu de valorisation de la démarche

Programme d'actions de restauration hydraulique et écologique - travaux :

- Suppression des ouvrages hydrauliques obsolètes, aménagement et entretien de mares au sud de la zone humide
- Gestion des espèces exotiques envahissantes et entretien des milieux
- Gestion des zones de prairies sèches par écopâturage, adaptation des pratiques de gestion sous les lignes haute tension
- En option : déremblaiement pour enlever les matériaux déposés

Actions d'amélioration des connaissances sur la zone :

- Études hydrauliques complémentaires, zone nord (zone paratourbeuse à fort enjeu)

Actions d'animation de la convention :

- Réalisation de bilans annuels et d'un bilan quinquennal en 2024
- Comité de pilotage réuni une fois par an

Projet inscrit dans l'engagement Act4Nature du groupe ED



Restauration de la zone humide de Malessard : retour d'expérience

Bilan très satisfaisant du fonctionnement du partenariat

- CEN : acteur (re)connu pour ses compétences en matière de gestion des espaces naturels et très bonne connaissance du territoire (gestion de la RNN de l'île de la Platière à 2 km en aval de la centrale)
- Relations historiques entre le CEN et le CNPE (opérations de dragage/gestion du Castor d'Europe)
- Travail avec le CEN dès les phases amont de l'élaboration du plan de gestion (diagnostic, établissement du plan de gestion, suivis et actions...)
- Lien de confiance EDF/CEN (suivi technique et animation fonctionnels entre les interlocuteurs du partenariat)

Retour d'expérience

- Foncier : Projet de valorisation de la biodiversité engageante pour un industriel
- Nécessite de mettre à disposition des ressources dédiées suffisantes pour la mise en œuvre et le suivi des actions pour l'entreprise et le CEN



Merci de votre attention



Marais nord © CEN38



Prairie sud © CEN38



Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Atelier 13 : Prise en compte des espaces naturels par les entreprises Partenariat CEN Hauts de France / entreprises

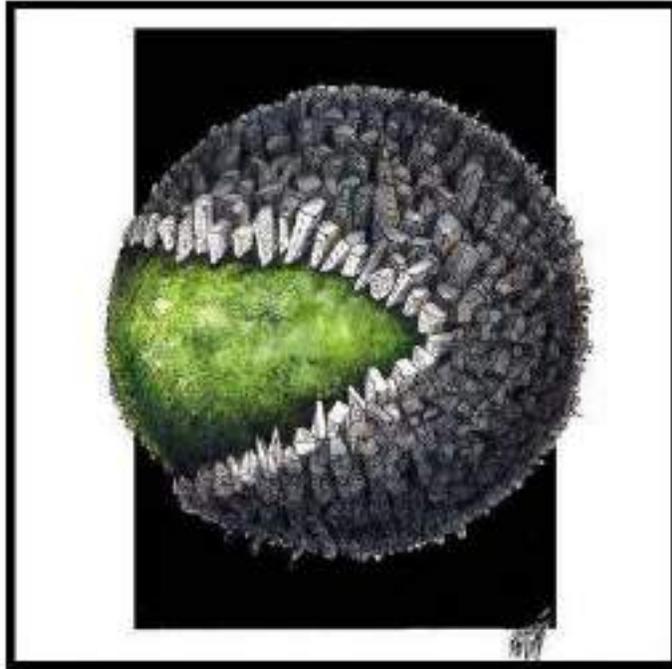
Présenté par : Vincent MERCIER, CEN HDF

Un territoire pas comme les autres



La dernière morsure

Angel Boligan



Résultats

Les aires fortement protégées strictement terrestres augmentent de 167 ha entre 2016 et 2018 (hors DPM) portant **la couverture des protections fortes à 0,19 % du**

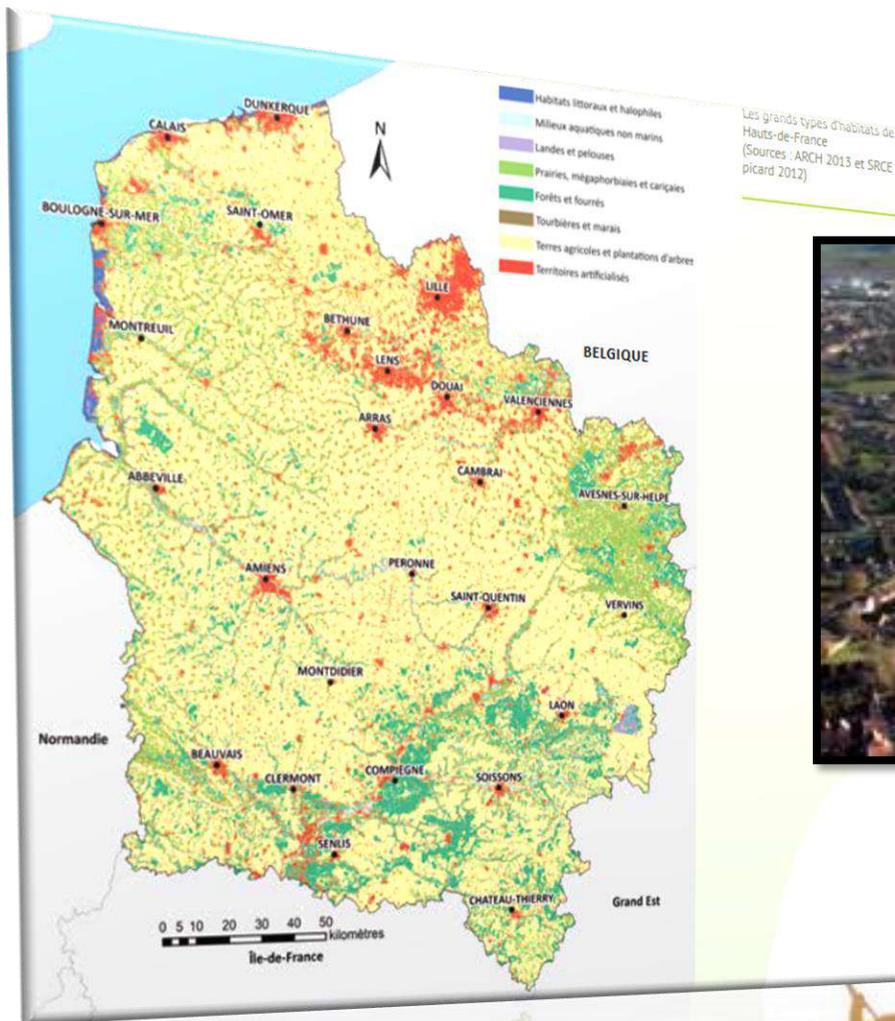
territoire terrestre des Hauts-de-France. Une réserve biologique et un arrêté de biotope ont été officiellement créés sur cette période.

- 17% du territoire du Nord et du Pas-de-Calais est urbanisé

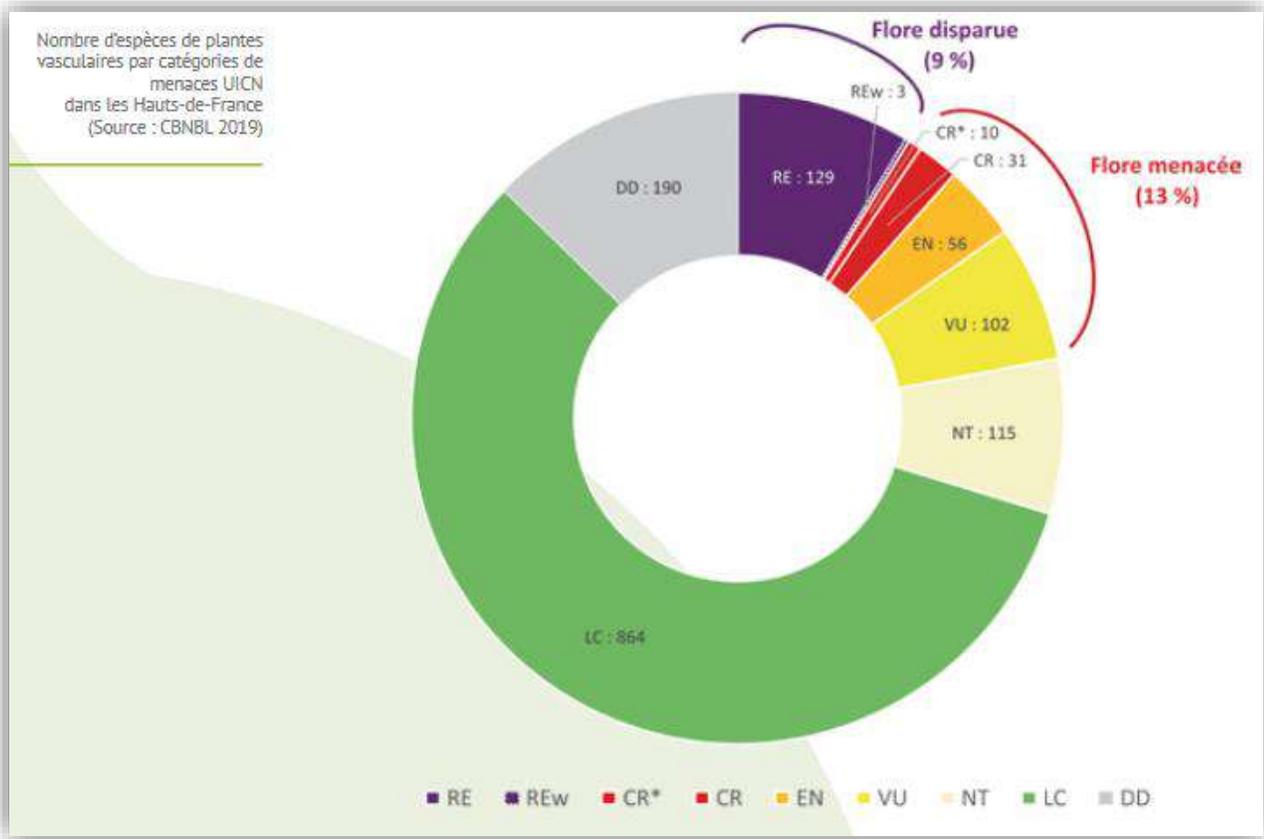
- 6 % en métropole



Un territoire pas comme les autres



Un territoire pas comme les autres



Spiranthe d'été

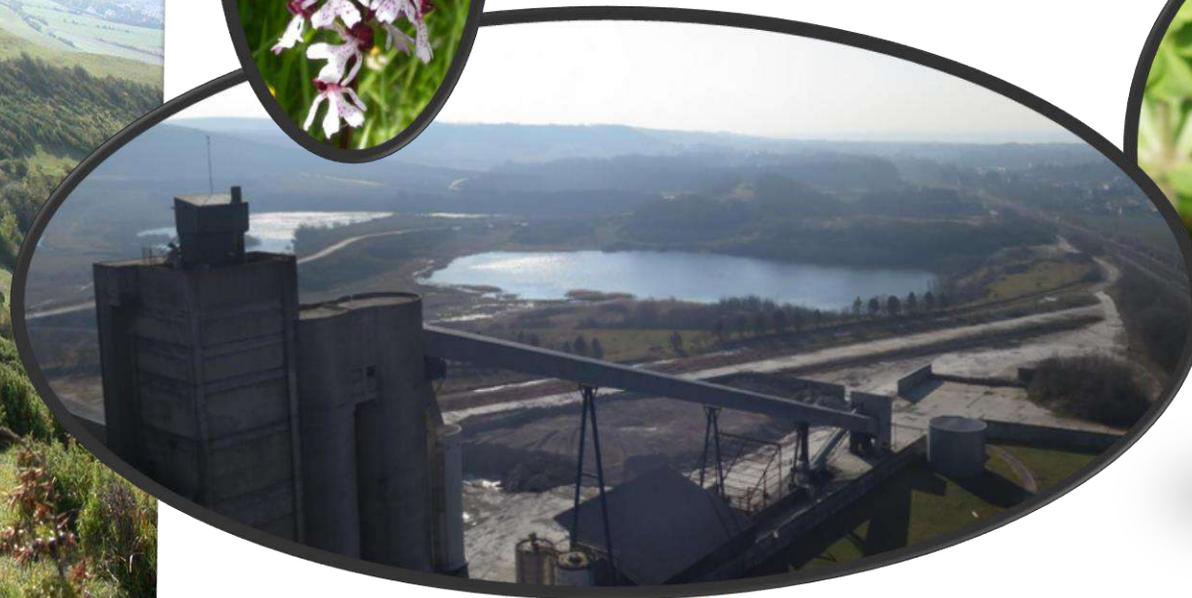


Eqiom : une implication progressive de la contrainte réglementaire à la co-construction territoriale



Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels

Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)



Eqiom : une implication progressive de la contrainte réglementaire à la co-construction territoriale



Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels

Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

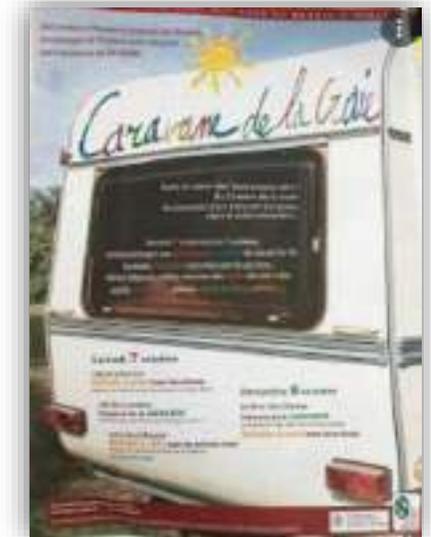


Eqiom : une implication progressive de la contrainte réglementaire à la co-construction territoriale



Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels

Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)



Arcelor Mittal / Toyota

Une conscience sociale et un engagement tourné vers les salariés



Arcelor Mittal / Toyota

Une conscience sociale et un engagement tourné vers les salariés



Arcelor Mittal / Toyota

Une conscience sociale et un engagement tourné vers les salariés



STB matériaux Le souci de l'avenir



RTE Le partenariat gagnant - gagnant



RTE Le partenariat gagnant - gagnant



RTE

Le partenariat gagnant - gagnant



Coût de l'opération et financements :

Montant total du projet	75 075 €
RTE	30 000 €
Agence de l'eau Artois Picardie	15 025 €
Région Hauts-de-France	15 025 €
Voies navigables de France	15 025 €

Calendrier de l'action



Eviter – réduire – compenser À l'origine de beaucoup de partenariats



Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais

Note des possibles

ERC →

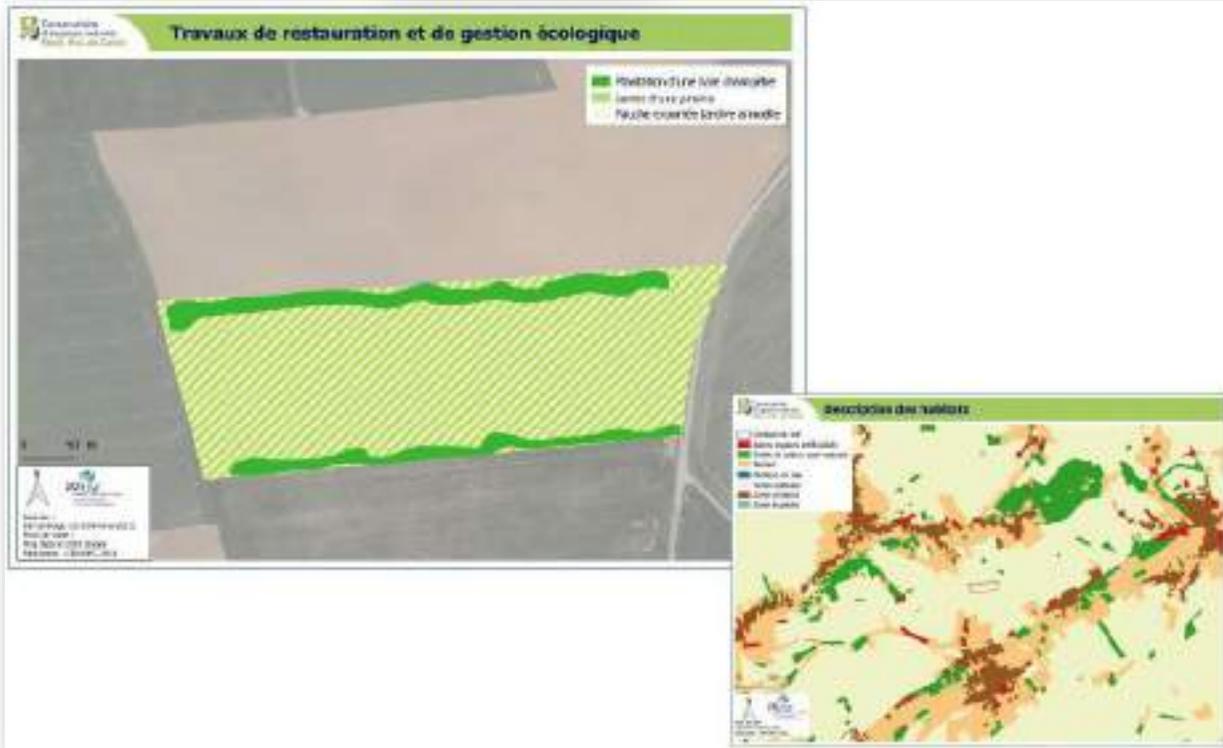
Eviter-réduire-compenser les impacts sur le milieu naturel
Construction d'un parc éolien à Audenflun (62) - VALECO

VALECO

2018

Critères du site		Critères écologiques/géographiques		Critères de hiérarchisation	
Propriétaire	Hilmoine Guy	Distance du site impacté	5 km	Additionnalité	●
Surface	5,8 ha	En continuité d'un boisement	Non	Faisabilité	3/5
		Limitrophe d'un corridor écologique	Non	Pérennité	●
				Plus-value écologique	5/5
				Etat final	4/5



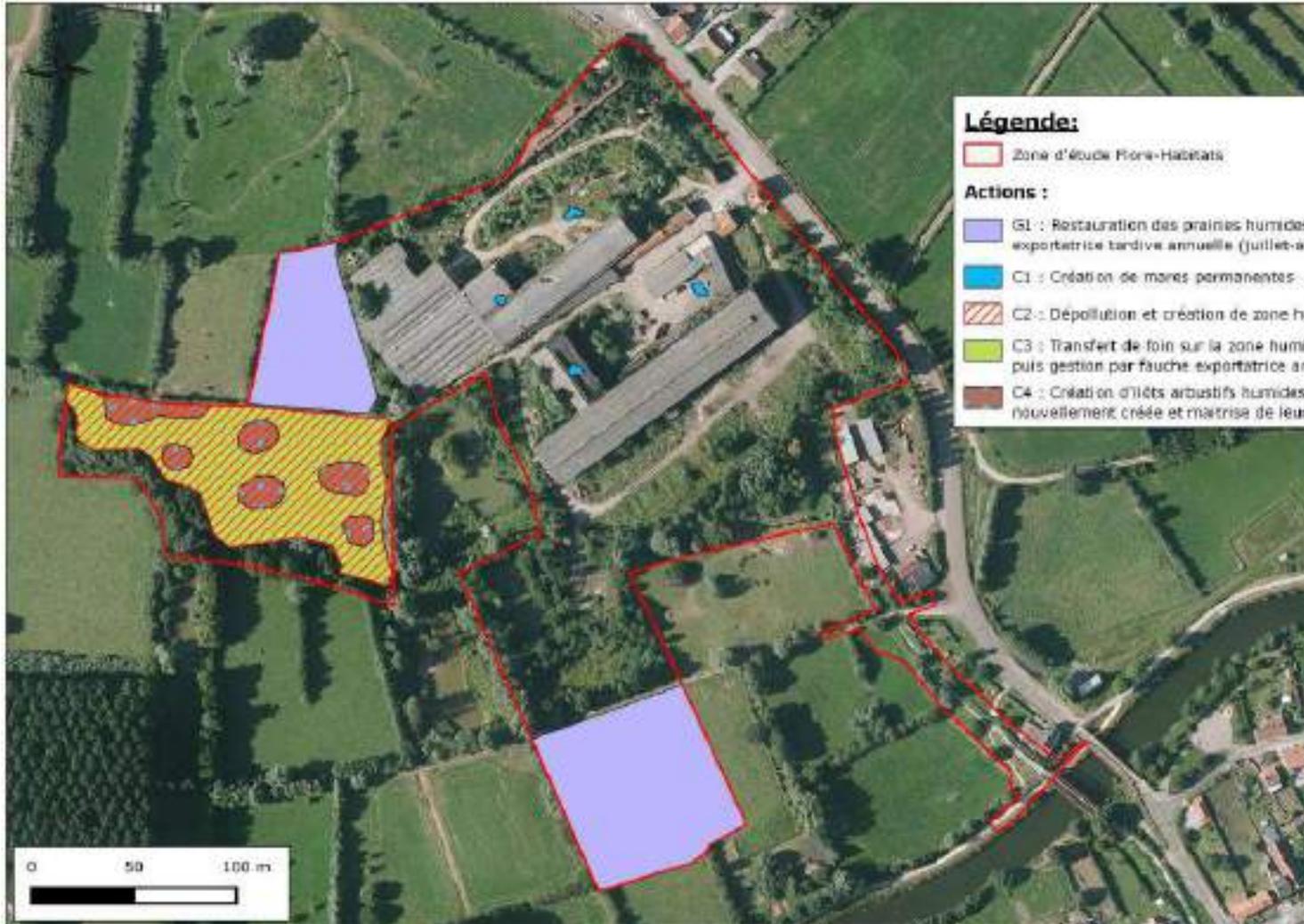


	Terre agricole de M. Hilmoiné
Compensation financière de l'agriculteur	1 400€/ha/an 7 000/an 175 000€/25ans
Restauration	18 900€
Plan de gestion	10 000€
Renouvellement du PDG (tout les 5 ans)	20 000€
Suivis et inventaires	25 000€ (1 000€/an)
Coût total (sur 25 ans)	250 400€





Récapitulatif des actions concernant les milieux humides - OP1



Légende:

Zone d'étude Flore-Habitats

Actions :

G1 : Restauration des prairies humides par fauche exportatrice tardive annuelle (juillet-août)

C1 : Création de mares permanentes

C2 : Dépollution et création de zone humide

C3 : Transfert de foin sur la zone humide nouvellement créée puis gestion par fauche exportatrice annuelle tardive

C4 : Création d'îlots arbustifs humides sur la zone humide nouvellement créée et maîtrise de leur expansion

Récapitulatif des actions concernant les milieux ouverts et semi-ouverts - OP2



Légende:

Zone d'étude Flore-Habitats

Actions :

- C5 : Création de prairies de fauche par semis
- C6 : Restauration de milieux ouverts et préparations aux plantations par débroussaillage
- G2 : Fauche exportatrice annuelle tardive (juillet) des milieux ouverts
- G3 : Fauche exportatrice annuelle tardive (octobre) des milieux ouverts
- C7 : Création d'îlots arbustifs non humides et maîtrise de leur expansion
- C7 : Maîtrise d'expansion des îlots arbustifs existants

Cartographie: Rainette, 2021
Sources: © Catholins
Dossier: SIG - Pont-sur-Sambre (59)



Récapitulatif des actions concernant les aménagements favorables à la faune - OP3



Légende:

Zone d'étude Flore-Habitats

Actions :

C1 : Création de mares permanentes

C4 : Création d'îlots arbustifs humides sur la zone humide nouvellement créée et maîtrise de leur expansion

C7 : Création d'îlots arbustifs non humides et maîtrise de leur expansion

C7 : Maîtrise d'expansion des îlots arbustifs existants

C8 : Plantation de bosquets arborés

Plantation de bosquet arborés (lisière arbustive)

G4 : Conservation et évolution libre des végétations boisées

C9 : Création d'aménagement pour les chiroptères

C10 : Création d'hibernaculum pour l'herpétofaune et les petits mammifères

Cartographie: Rainette, 2021
Sources: © Orthophotos
Dossier: SCS - Pont-sur-Sambre (59)



Congrès 2021
des Conservatoires
d'espaces naturels

Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

Le dialogue territorial pour la biodiversité, l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels



Merci pour votre attention !

Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 20 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

**Le dialogue territorial pour la biodiversité,
l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels**



Partenariat national réseau CEN-RTE

Présenté par : Jean-François Lesigne (RTE) et François Salmon (FCEN)

RTE et la biodiversité en quelques mots...



- 105 000 km de lignes – 400 000 ha d’emprises
 - 70% en zones agricoles
 - 20% en zones boisées
 - 10 % en zones urbaines
- RTE n’est pas propriétaire des terrains surplombés par les lignes
- Une obligation d’entretien des terrains surplombés par les lignes
 - Sécurité des tiers
 - Sûreté de fonctionnement

Files d’ouvrages en zones naturelles protégées : 16 000 km



Le mode d'entretien courant des emprises de lignes électriques

Entretien classique de RTE :
entretien mécanisé tous les 3 à 5
ans (fauchage, gyrobroyage,
élagage, abattage des arbres)

38 000 ha



Les scientifiques affirment l'intérêt des emprises pour la biodiversité



Tranchées forestières



Pieds de pylônes



**Muséum
national
d'Histoire
naturelle**

Conservatoire Botanique National



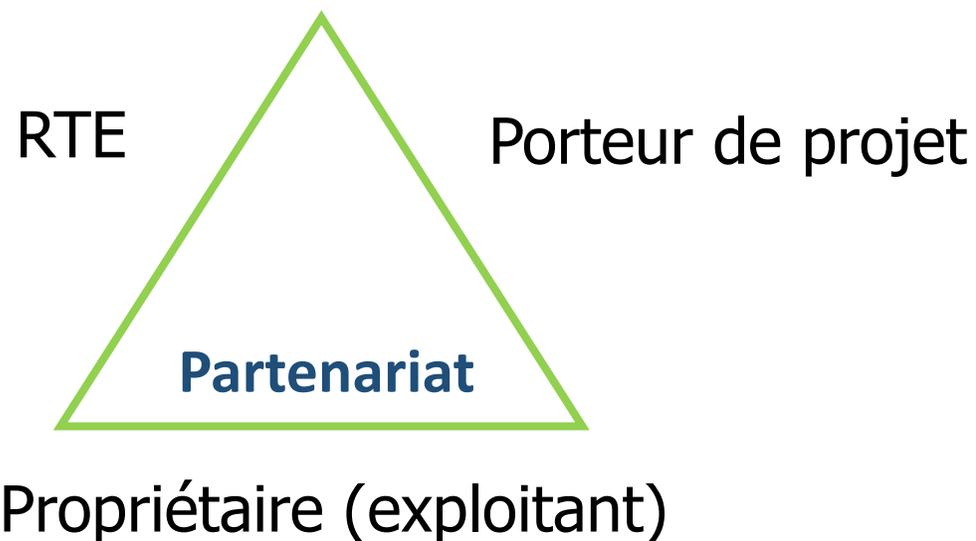
BASSIN PARISIEN





Toujours aménager en partenariat

- ❖ Signature de partenariats nationaux avec les gestionnaires des milieux naturels, qui ont la connaissance fonctionnelle du territoire, la connaissances des acteurs, des propriétaires et exploitants
- ❖ RTE a choisi que la réalisation d'un projet lié à la biodiversité sur une emprise de ligne se fasse avec à minima 3 acteurs, liés par une convention :



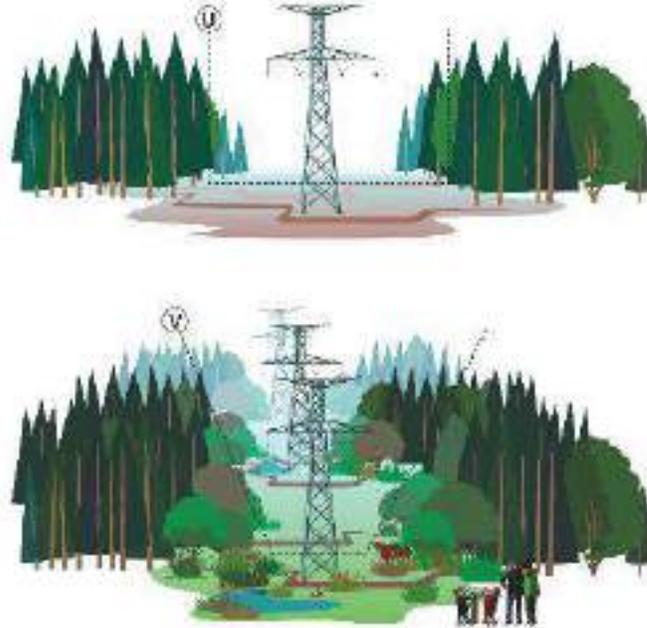
- ❖ 1235 ha aménagé fin 2020



Rte Life Elia-RTE : test de 6 solutions de 2011 à 2017



1) Restaurer ou planter des lisières étagées



2) Planter des vergers conservatoires



Rte Life Elia-RTE : test de 6 solutions de 2011 à 2017



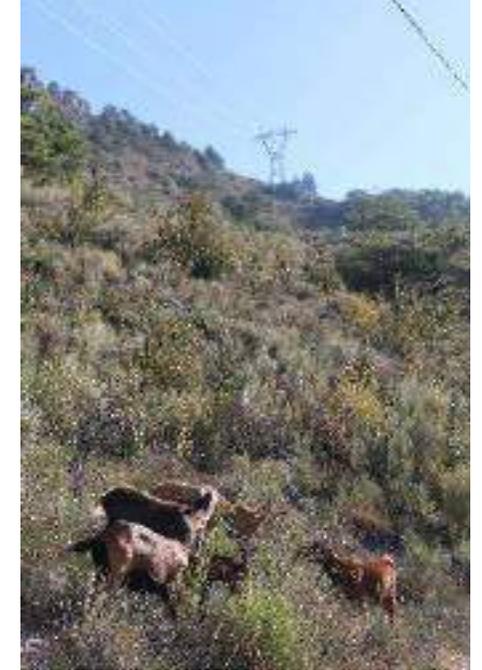
3) Restaurer des espaces naturels : tourbières, landes, prairies sèches...



4) Planter des prairies de fauche



Rte Life Elia-RTE : test de 6 solutions de 2011 à 2017



5) Mettre en place des pâturages

6) Creuser des mares



2013 lancement du partenariat FCEN-RTE

Signature du premier partenariat à Pont-Ste Maxence, dans l'ancienne abbaye de Moncel, le 8 février 2013



Rétablir la continuité entre les plateaux parisien et picard pour la flore vasculaire

Visite de l'aménagement du bois de St Germain à Rhuis (60) mis en place par le CEN Haut de France (ex Picardie) et le PNR Oise Pays de France



Des conventions qui se sont enrichies au fil des années

Organisation de la convention 2021-2023 sur 5 axes :

Axe 1 - Renforcer la collaboration entre RTE et les Conservatoires d'espaces naturels

Axe 2 - Favoriser la prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les projets d'infrastructures

Axe 3 - Mettre en œuvre une gestion des emprises des ouvrages favorisant la biodiversité

Axe 4 - Contribuer au programme de R&D de RTE

Axe 5 - Communiquer ensemble sur les réalisations communes



Exemple 1 :

Appel à projets national

Depuis 2012 : 12 projets RTE-CEN sur plus de 20 km de lignes électriques



• Sites gérés par Les Conservatoires



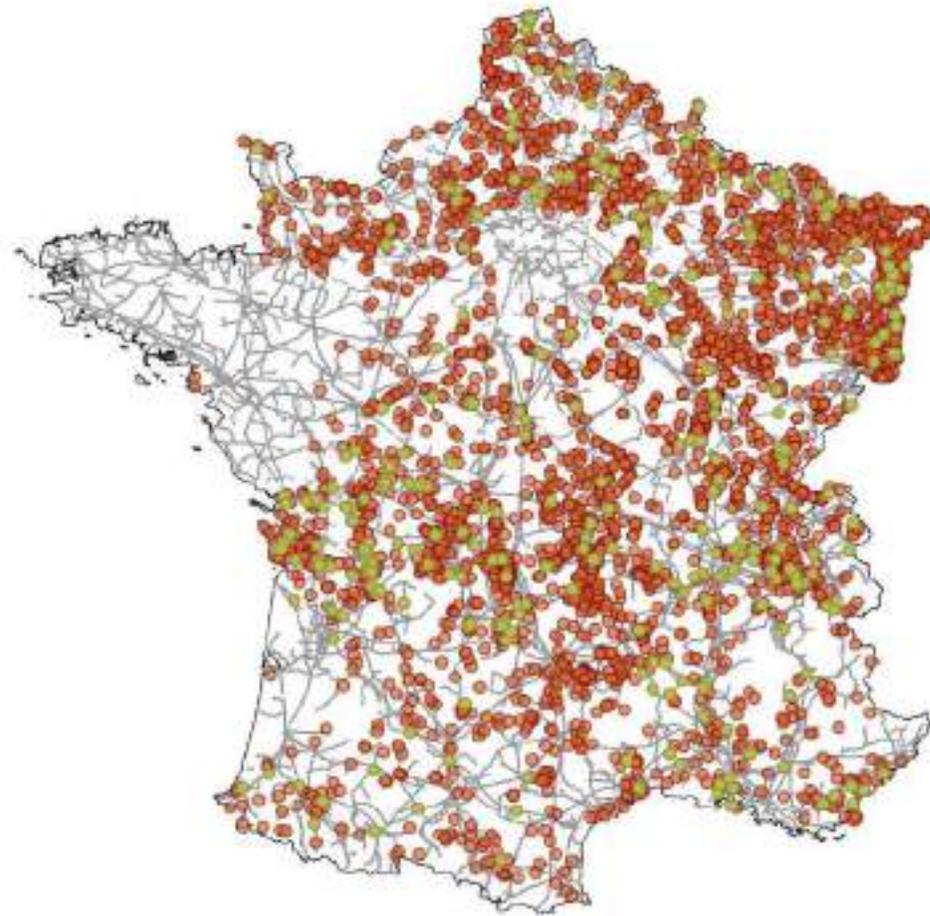
0 50 100 km

Sources : Atlas des Conservatoires d'espaces naturels 2016, Forêt Naturel' Earth 10m/ Réalisation CCFN, 2020-07.

Potentiel de développement :

Près de 300 sites CEN croisant
près de 100 km de lignes RTE

+ nouveaux sites à identifier



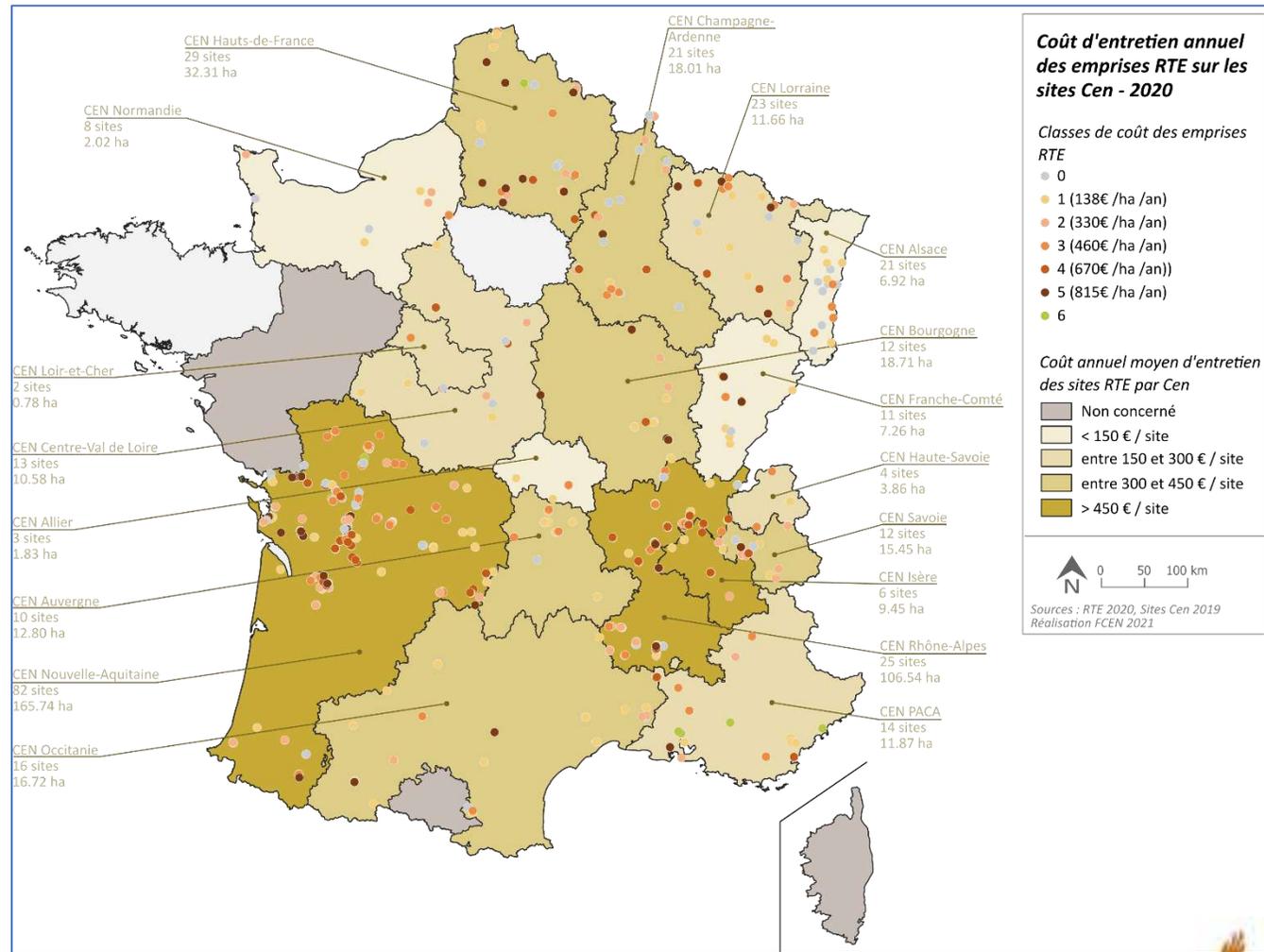
- Sites CEN concernés par les emprises RTE
- Sites CEN en 2019
- Réseau RTE

0 100 200 km

Réalisation FCEN 2020
Sources : RTE 2020, Sites CEN 2019.



Bilan / Cen		nombre de sites RTE dans les sites Cen par classe de coût							
	Tot Nb sites	0	1	2	3	4	5	6	
CEN Allier	3	0	3	0	2	0	0	0	
CEN Alsace	21	16	11	0	4	2	1	1	
CEN Nouvelle-Aquitaine - secteur Aqu	9	17	7	5	1	1	1	0	
CEN Nouvelle-Aquitaine - secteur POC	53	166	82	39	49	27	19	39	
CEN Nouvelle-Aquitaine - secteur Limousin	20	13	20	6	3	5	1	3	
CEN Auvergne	10	13	11	1	4	0	0	1	
CEN Normandie - secteur BN	4	3	1	1	0	0	0	0	
CEN Normandie - secteur HN	4	0	1	3	1	0	0	0	
CEN Bourgogne	12	10	11	2	0	2	4	0	
CEN Centre-Val de Loire	13	17	8	4	2	2	0	3	
CEN Franche-Comté	11	4	9	0	2	1	2	0	
CEN Champagne-Ardennes	21	22	3	10	3	3	1	3	
CEN Haute-Savoie	4	6	6	1	2	0	0	0	
CEN Isère	6	6	5	1	0	3	1	5	
CEN Loir-et-Cher	2	2	0	1	3	0	0	0	
CEN Lorraine	23	10	8	5	5	3	5	1	
CEN Occitanie - secteur LR	7	4	11	3	1	0	0	1	
CEN Occitanie - secteur MPY	8	13	11	1	3	0	2	0	
CEN Occitanie - secteur LOZ	1	0	1	0	0	0	0	0	
CEN Hauts-de-France - secteur PIC	18	8	7	2	2	4	8	1	
CEN Hauts-de-France - secteur NPC	11	7	9	6	7	0	3	2	
CEN PACA	0	9	9	7	5	4	1	12	
CEN Rhône-Alpes	25	72	56	35	15	13	2	6	
CEN Savoie	12	16	16	8	3	5	3	1	
TOTAL sites	298	434	306	141	117	75	54	79	



Exemple 2 :

Outil d'aide à la décision

Fiches pédagogiques à destination des agents de RTE en charge de renseigner les informations sur les aménagements sous les lignes

FICHE MILIEUX NATURELS
Forêts

DEFINITION

Les forêts sont des groupements végétaux très peuplés de hauteurs variables au minimum plus de 20 m de hauteur au moins (sauf pour les forêts de feuillus de la zone de montagne) et qui sont en permanence ou temporairement à l'état de forêt. Elles sont caractérisées par une certaine densité de peuplement de végétaux vivants.

LES MODES DE GESTION

Il existe une diversité de gestion des forêts mais la méthode est de privilégier les processus naturels (auto-gestion) :

- Une composition en essences variées
- La diversité naturelle des habitats
- Le maintien de structures variées
- La présence de troncs morts de gros diamètre (piquets à blanc)
- La présence d'espèces animales (chamois, bouquetin, etc.)
- La présence de zones d'habitat (haies, etc.)

Zones humides

GESTION CONCERNEE DANS UNE AIRE PROTEGEE

GESTIONNAIRE DE LA ZONE HUMIDE

DEFINITION

Les zones humides sont des milieux où l'eau est présente de façon permanente ou temporaire, en surface ou sous terre, et où la végétation est adaptée à ces conditions.

LES MODES DE GESTION

Il existe une diversité de gestion des zones humides mais la méthode est de privilégier les processus naturels (auto-gestion) :

- Une composition en espèces variées
- La diversité naturelle des habitats
- Le maintien de structures variées
- La présence de troncs morts de gros diamètre (piquets à blanc)
- La présence d'espèces animales (chamois, bouquetin, etc.)

Prairies

EXEMPLE DE PRESCRIPTIONS OPERATIONNELLES

- 1. Maintenir la prairie en état de pâturage
- 2. Éviter l'usage de produits phytosanitaires
- 3. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 4. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 5. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 6. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 7. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 8. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 9. Éviter l'usage de produits vétérinaires
- 10. Éviter l'usage de produits vétérinaires

FICHE MILIEUX NATURELS
Landes

DEFINITION

Les landes sont des milieux ouverts à dominante herbacée ou arbustive, à végétation basse, qui se développent sur des sols acides ou neutres, et qui sont caractérisés par une certaine densité de peuplement de végétaux vivants.

LES MODES DE GESTION

Il existe une diversité de gestion des landes mais la méthode est de privilégier les processus naturels (auto-gestion) :

- Une composition en espèces variées
- La diversité naturelle des habitats
- Le maintien de structures variées
- La présence de troncs morts de gros diamètre (piquets à blanc)
- La présence d'espèces animales (chamois, bouquetin, etc.)

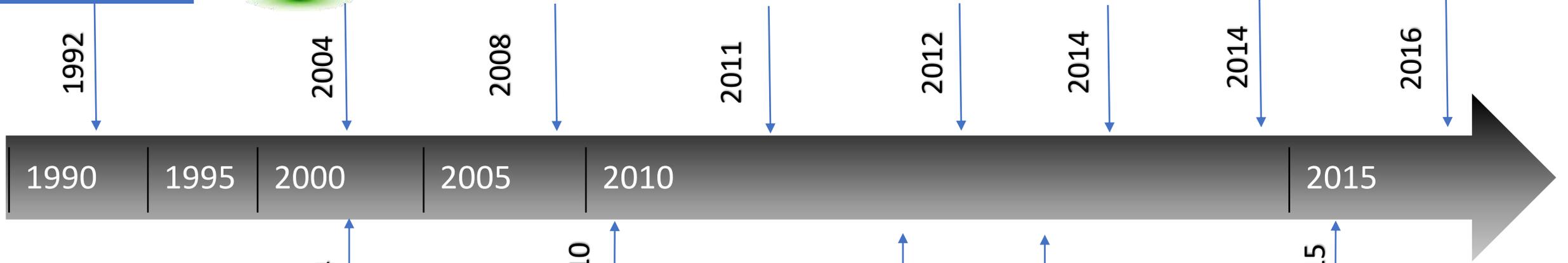


Signature de l'accord Réseau Électrique et Environnement

Une stratégie de partenariats pour la biodiversité



Engagement pour la préservation de l'avifaune





Merci de votre attention